

Pierre Werner, e. a. fondateur du célèbre plan Werner, est décédé il y a dix ans

Une vocation européenne

Le Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe travaille sur le projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe»

PAR ELENA DANESCU *

Économiste et juriste, homme politique et diplomate, acteur de marque de la construction européenne et notamment de l'intégration monétaire, participant à l'édification du Luxembourg contemporain, membre des milieux académiques, très présent dans les réseaux économiques européens et outre-Atlantique et intellectuel catholique militant, Pierre Werner (29 décembre 1913 - 24 juin 2002) a traversé le XX^e siècle. Il s'est éteint il y a dix ans: hommage à une personnalité éminente.

Entré dans la vie politique à l'aube des années 1950, Pierre Werner sera intimement associé aux grands dossiers de la construction européenne. Amené à agir en tant que Luxembourgeois et Européen à la fois, il laissera son empreinte sur des événements charnières de cette édification. La «bataille des sièges» de 1965, la consécration de Luxembourg comme l'une des trois capitales permanentes des institutions communautaires, le programme d'urbanisation et l'aménagement du quartier européen de Kirchberg, le «compromis de Luxembourg» de 1966, le rapport Werner traçant les contours de l'UEM sont quelques aboutissements dans lesquels sa contribution a été essentielle.

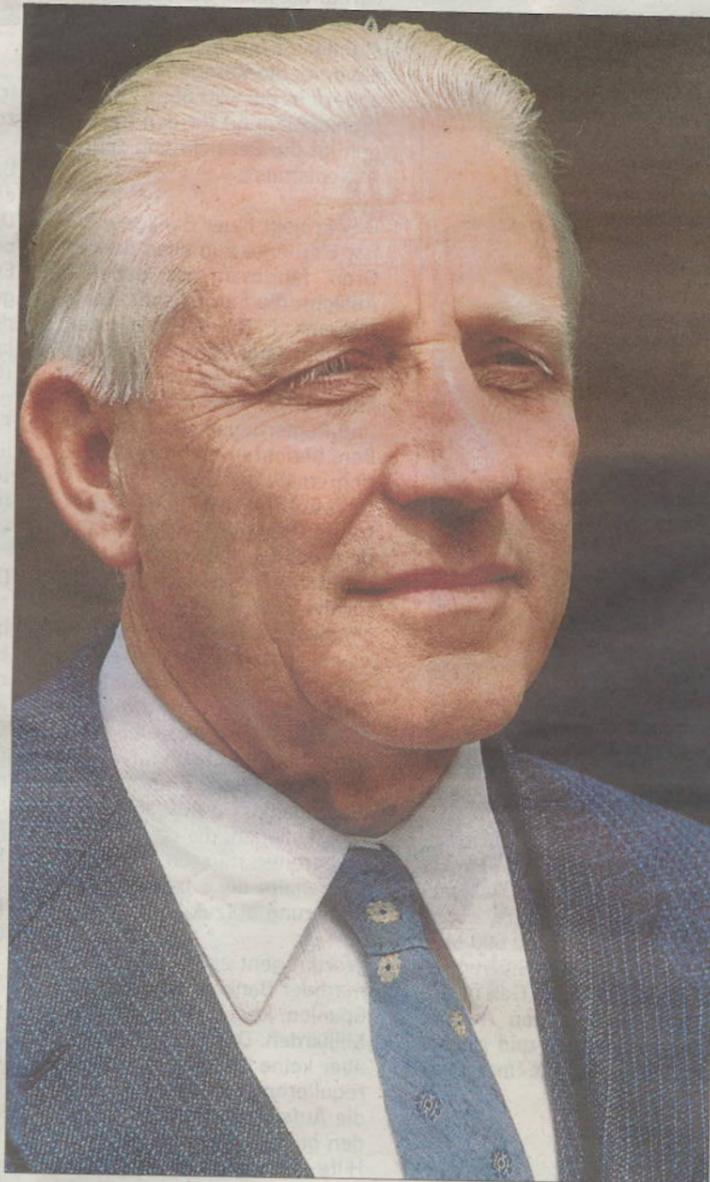
Sur le plan intérieur, il a joué un rôle majeur dans la diversification économique du pays: la promotion du Luxembourg au rang de place financière internationale, l'idée d'un pavillon maritime, le projet des satellites, font partie de ses initiatives visionnaires, transmises à ses continuateurs. Car Pierre Werner a été mentor et inspirateur d'autres grandes personnalités luxembourgeoises, qui ont suivi ses traces aussi bien sur le plan national qu'europpéen.

Par ses idées et ses actes de toute une vie, Pierre Werner a beaucoup contribué à ce que le Luxembourg renforce son spécifique et consolide son identité nationale par une large ouverture internationale.

«Itinéraires luxembourgeois et européens»

Pierre Werner naît le 29 décembre 1913 à Saint-André près de Lille, dans une famille luxembourgeoise. Il étudie à la Faculté de droit de l'Université de Paris et à l'École libre de Sciences politiques (1935 - 1938). Il s'engage dans plusieurs associations estudiantines aussi bien luxembourgeoises qu'internationales, telles que Pax Romana dont il devient le vice-président en 1937.

Après avoir passé son doctorat de droit au Luxembourg en 1938, il entre dans une banque à Luxembourg, où il est affecté jusqu'en octobre 1944 au secrétariat de direction. Au retour d'exil du gouvernement, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, Pierre Werner devient attaché au ministère des Finances luxembourgeois. En 1945, il est nommé commissaire au contrôle bancaire,



(PHOTO: ARCHIVES LW)

charge qu'il détient à partir de 1949, conjointement avec celle de conseiller de gouvernement. En ces qualités, Pierre Werner s'occupe activement de l'organisation du contrôle bancaire, du marché du crédit et de la collaboration financière internationale (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Benelux).

Européen de la première heure, Pierre Werner s'investit aux côtés de Jean Monnet dans le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.

Le 29 décembre 1953, jour de son 40^e anniversaire, Pierre Werner se voit confier le portefeuille de ministre des Finances et de ministre de la Force publique au sein du nouveau gouvernement de Joseph Bech, qui occupe le poste de Premier ministre après le décès de Pierre Dupong. Après les élections de 1954, Pierre Werner continue à assumer les fonctions de ministre des Finances et ministre de la Force publique. A partir des élections de 1959, Pierre Werner devient ministre d'État et président du gouvernement, fonctions qu'il remplit sans discontinuer de 1959 à 1974 et de 1979 à 1984. Il combine l'exercice de la présidence du gouvernement avec d'autres portefeuilles ministériels pour des domaines prioritaires: les Finances (1959-1964 et 1969-1974), le Trésor (1964-1969 et 1979-

1984), les Affaires étrangères et la Justice (1964 - 1967), la Fonction publique (1967-1969), les Affaires culturelles (1969 - 1974 et 1979 - 1984). Durant la législature 1974-1979 pendant laquelle le Parti Chrétien-Social passe dans l'opposition, Pierre Werner siège à la Chambre des députés, en tant que président du groupe parlementaire de son parti et au conseil de la ville de Luxembourg.

En juillet 1984, Pierre Werner, choisit de se retirer de la vie politique tout en restant actif sur la scène publique grâce à son engagement dans la promotion de l'UEM, ainsi que dans le développement des médias et de l'audiovisuel, à travers notamment le projet satellitaire. En 1991, il publie ses mémoires intitulées «Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs: 1945-1985».

Son épouse, Henriette Pescatore, ainsi que les cinq enfants du couple ont été pour Pierre Werner un soutien inestimable durant sa longue carrière.

En hommage à son engagement de longue date dans l'édification de l'Europe unie, Pierre Werner reçoit la médaille en or Robert Schuman (1971), ainsi que le prix du Prince des Asturies (1998) «pour sa contribution au processus d'unification monétaire qui a culminé dans la créa-

tion de l'Euro». Pierre Werner décède à Luxembourg le 24 juin 2002.

Le rapport Werner

Dans le sillage du sommet européen de La Haye (1 - 2 décembre 1969), les Six décident de mettre en place un groupe d'experts pour explorer les possibilités de progrès vers une Union économique et monétaire par étapes. Le 6 mars 1970, à la demande du Conseil des CE Pierre Werner est chargé de présider ce groupe spécial d'études. Ce choix unanime n'est pas le fruit du hasard car l'homme d'État luxembourgeois était hautement respecté pour son expertise en matière économique et monétaire et pour sa réputation d'«homme de consensus». L'engagement de Pierre Werner en faveur de l'Europe nourrit à l'époque l'idée de sa candidature à la présidence de la Commission des CE, qu'il a refusée, en choisissant de poursuivre son mandat électif national.

Ce fait n'est pas sans nous rappeler l'histoire récente. Quarante ans plus tard, le Premier ministre Jean-Claude Juncker fera le même choix. D'ailleurs, depuis l'époque de Joseph Bech, en passant par Pierre Werner et plus récemment par Jacques Santer et Jean-Claude Juncker, les hommes d'État luxembourgeois étaient et sont considérés comme des «hommes providentiels» capables de sortir la construction européenne de l'impasse.

L'action de Pierre Werner dans la coordination du groupe d'experts se double d'une contribution personnelle substantielle sur le fond du rapport. C'est ainsi qu'il ébauche les grandes lignes des étapes qui mènent à la monnaie unique ainsi que la méthode du plan (point de départ, point d'arrivée, voies alternatives pour unir les deux).

Pierre Werner exerce sa mission avec équilibre et juste mesure et malgré ses convictions plutôt monétaristes qu'il met en avant en tant que ministre des Finances pour la sauvegarde des intérêts vitaux du Grand-Duché liés à la consolidation de la place financière, il préside le comité d'experts avec une objectivité exemplaire en incitant à un parallélisme parfait entre la coopération économique et la coordination monétaire des États membres.

Après avoir assumé la médiation décisive entre «économistes» et «monétaristes» et obtenu le consensus autour du rapport intermédiaire, Pierre Werner propose les lignes d'approfondissement des travaux. Profondément imprégné par le modèle luxembourgeois d'économie sociale de marché, il lancera ensuite la proposition de consulter les partenaires sociaux en cas de décision monétaire importante.

Convaincu de l'implication majeure des banques centrales dans une politique monétaire commune, Pierre Werner invite le Comité des gouverneurs à prendre position. L'avis technique qu'il émettra soutient le gradualisme et l'irréversibilité de l'Union écono-

mique et monétaire et appuie ainsi la colonne de résistance du rapport Werner.

Pierre Werner se préoccupe aussi de la dimension internationale du plan par étapes et il prône la nécessité de faire parler les Six d'une voix commune dans les institutions financières internationales. Partisan de l'adhésion britannique, il s'implique directement dans la rédaction de la version anglaise du rapport Werner, qu'il défendra personnellement dans des débats publics avec le Premier ministre Edward Heath.

Parmi les quinze réunions officielles du groupe Werner, dix se sont déroulées à Luxembourg, consolidant sa réputation de centre de réflexion en matière d'intégration monétaire européenne, ainsi que celle de «terre de consensus et de compromis».

Le rapport Werner présenté le 8 octobre 1970 à Luxembourg prévoit la mise en place de l'UEM en trois étapes étalées sur dix ans. Sur le plan institutionnel, il préconise la création d'un «centre de décision pour la politique économique» soumis au contrôle démocratique d'un parlement européen élu au suffrage universel et d'un «système communautaire de banques centrales».

La Commission de la CE adapte le rapport Werner selon sa propre vision et sous l'influence de la conjoncture économique et des sensibilités politiques du moment. Ce document est adopté le 23 mars 1971, mais sous l'impact de la crise économique mondiale de 1973, le rapport Werner est mis entre parenthèses.

Dans la réflexion qui a suivi la période de tensions monétaires, le rapport Werner constitue une source d'inspiration pour l'intégration monétaire européenne et pour les nombreuses initiatives politiques (le plan Spierenburg, le rapport Tindemans, le rapport du groupe de Lord Crommer) et scientifiques (propositions des professeurs Mundell, Magnifico, etc.). Par sa clairvoyance, le rapport Werner vivra surtout dans les universités, en nourrissant la formation intellectuelle de maintes générations d'étudiants intéressés par l'intégration européenne à travers le vecteur monétaire.

Le rapport Delors rend justice au plan Werner dans la modernité duquel il puise sa base. Trente-deux années après avoir été préfigurée, l'UEM devient réalité au 1^{er} janvier 2002, avec l'introduction de l'euro et Luxembourg continue à jouer un rôle de choix. C'est un Luxembourgeois, Jacques Santer, à l'époque président de la Commission européenne, qui présidera l'avènement de la monnaie unique et c'est un autre Luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, qui veille actuellement aux destinées d'une Europe monétaire en difficulté.

■ www.cvce.eu/recherche/projet-werner

* Elena Danescu est chercheur au Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe et responsable du projet «Pierre Werner et l'Europe».